

Bordereau attestant l'exactitude des informations - POINTE A PITRE - 9712 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 03/09/2024 - B2024/006304 - 2019 B 02559 - 879 395 226 - 2GYM
SARL



2GYM

CLIMATISATION

97139 LES ABYMES

Comptes annuels au 31/12/2023

Siret : 87939522600019

Code APE : 4322B

Sommaire

DESIGNATION	NOTES	PAGES
Documents de synthèse		
Bilan		4
Compte de résultat		6
Annexe		
Notes sur l'actif		10
Immobilisations	31	10
Autres informations	60	11
Détail des postes		
Actif		14
Immobilisations	31	14
Créances	34	14
Divers	35	14
Comptes de régularisation actif	36	14
Passif		15
Capitaux propres	40	15
Dettes	43	15
Compte de résultat		16
Produits d'exploitation	50	16
Charges d'exploitation	51	16
Documents de gestion		
Soldes intermédiaires de gestion		20
Liasse fiscale		

Documents de synthèse

BILAN ACTIF

		Note	Exercice N, clos le :				
			31/12/2023		31/12/2022		
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé		(I) 30					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires		500	453	47	213
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	31				
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles		1 264		1 264		418	
Immobilisations en-cours							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes						
	Participations (méthode de mise en équival.)						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	T.I.A.P						
	Autres titres immobilisés						
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total (II)			1 784	1 718	47	632	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements					
		En-cours de production de biens	32				
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	Avances et acomptes versés	33					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	34	6 615		6 615	11 554
		Autres créances (3)					6 000
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)	35				
Instruments de trésorerie							
	Disponibilités		566		566	694	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	36	3 824		3 824	3 598	
	Total (III)		11 008		11 008	21 848	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	36					
	Primes de remboursement d'obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I à VI)			12 770	1 718	11 082	22 478	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

COMPTES DE RESULTAT

				Note	31/12/2023	31/12/2022		
Nombre de mois de la période					12	12		
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	50	Total	Total	
	Ventes de marchandises							
	Production vendue	biens	18 199				18 199	47 797
		services	14 328				14 328	29 212
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		32 527				32 527	77 008
	Production stockée							
	Production immobilisée							
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)								
Autres produits (1) (11)					65	190		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					32 592	77 198		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
	Variation de stock (marchandises)							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					11 992	45 404	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					9 500	22 047	
	Impôts, taxes et versements assimilés					1 136	726	
	Salaires et traitements			51		34 394	35 138	
	Charges sociales (10)					1 320	1 358	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					585	585	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations							
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant							
	Dotations aux provisions							
Autres charges (12)					249	7 058		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					59 176	112 316		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					-26 584	-35 118		
OPERATIONS EN COURANT	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			52				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			53				
	Différences positives de change							
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								
Total des produits financiers (V)								
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions							
	Intérêts et charges assimilées (6)			54				
	Différences négatives de change							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)								
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-26 584	-35 118		

COMPTE DE RESULTAT

		Note	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	55		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
	Total des charges exceptionnelles (VIII)			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VIII)				
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
	Impôts sur les bénéfices (X)	58		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			32 592	77 198
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			59 176	112 316
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)			-26 584	-35 118

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		32 527,16	77 008,22
(15)	Résultat en Euros et centimes		-26 583,89	-35 118,11	

Annexe

Note 31 - Immobilisations**Mouvements des immobilisations brutes**

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Fonds Commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	500			500
Total	500			500
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Autres immobilisations corporelles	1 264			1 264
Total	1 264			1 264
<u>Immobilisations financières</u>				
Immobilisations financières				
Total				
Total général	1 764			1 764

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Immobilisations incorporelles	287			453
Total	287			453
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Autres immobilisations corporelles	846			1 264
Total	846			1 264
Total général	1 133			1 718

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 500	+ 287	+ 213
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotations de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 500	= 453	= 47

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 1 264	+ 846	+ 418
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 1 264	= 1 264	= 0

Note 60 - Autres informations**Echéance des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 615	6 615	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	3 824	3 824	
Totaux	10 439	10 439	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
		à 1 an max. à l'origine		
		à plus d'1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 359	8 359		
Personnel et comptes rattachés	41 880	41 880		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	757	757		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 418	5 418		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	60	60		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	6 655	6 655		
Autres dettes	2 180	2 180		
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	65 309	65 309		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Détail des postes

Note 31 - Immobilisations

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		
LOGICIELS	500	500
AMORT LOGICIELS	-453	-287
Total	47	213
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
MATERIEL BUREAU ET INFO.	1 264	1 264
AMORT MAT. BUREAU ET INFO.	-1 264	-846
Total	0	418
Total Immobilisations	47	632

Note 34 - Créances

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS		
Clients	6 615	11 554
Total	6 615	11 554
AUTRES CRÉANCES		
ASSOCIÉS OPERATIONS SUR CAPITAL		6 000
Total		6 000
Total Créances	6 615	17 554

Note 35 - Divers

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
DISPONIBILITÉS		
BANQUE LCL	558	676
CAISSE	8	18
Total	566	694
Total Divers	566	694

Note 36 - Comptes de régularisation actif

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES	3 824	3 598
Total	3 824	3 598
Total Comptes de régularisation actif	3 824	3 598

Note 40 - Capitaux propres

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	6 000	6 000
CAPITAL SOUSCRIT ET VERSE	1 500	1 500
Total	7 500	7 500
REPORT À NOUVEAU		
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-35 172	-54
Total	-35 172	-54
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
Résultat de l'exercice	-26 584	-35 118
Total	-26 584	-35 118
Total Capitaux propres	-54 256	-27 672

Note 43 - Dettes

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS		
ASSOCIE MIATH YVAN	6 538	5 140
ASSOCIÉE GAZA GERALDINE	118	118
Total	6 656	5 258
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS		
Fournisseurs	8 359	16 508
Total	8 359	16 508
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS	41 880	21 143
CORDINEL GIOVANY	7 431	1 413
MIATH YVAN	27 737	15 124
GAZA GERALDINE	643	315
DETtes PROV./CONGES PAYES	6 069	4 291
SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES	757	683
CGSS DE GUADELOUPE	448	436
CGRR	78	75
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	231	172
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	5 478	4 778
TVA A DECAISSER	5 418	4 718
ETAT CHARGES A PAYER	60	60
Total	48 118	28 804
AUTRES DETTES		
CHARGES A PAYER	2 180	1 780
Total	2 180	1 780
Total Dettes	65 300	50 180

Note 50 - Produits d'exploitation

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
PRODUCTION VENDUE BIENS FRANCE				
VENTE DE CLIMATISEURS EXONÉRÉS	18 199	47 797	-29 597	-61,92
Total	18 199	47 797	-29 597	-61,92
PRODUCTION VENDUE SERVICES FRANCE				
POSE ET ENTRETIEN DE CLIMATISEURS	14 328	29 212	-14 884	-50,95
Total	14 328	29 212	-14 884	-50,95
AUTRES PRODUITS				
PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	65	190	-125	-65,99
Total	65	190	-125	-65,99
Total Produits d'exploitation	32 592	77 199	-44 606	-57,78

Note 51 - Charges d'exploitation

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROV. (Y C. DROITS DE DOUANE)				
ACHATS MAT.1ERE ET FOURN.	11 992	45 404	-33 412	-73,59
Total	11 992	45 404	-33 412	-73,59
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS DE TRAVAUX	442	6 911	-6 469	-93,60
ACHAT DE MATERIEL ET TRAVAUX	442	6 911	-6 469	-93,60
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES		531	-531	-100,00
ACH.NON STOCK.MAT.& FOURN		379	-379	-100,00
ACH.NON STOCK.FOURN. BUREAU		152	-152	-100,00
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	442	778	-336	-43,21
MAINTENANCE	442	778	-336	-43,21
PRIMES D'ASSURANCE	3 598	3 632	-34	-0,94
ASSURANCES	3 598	3 632	-34	-0,94
RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	2 182	4 147	-1 966	-47,39
REMUNERAT.INTERMED. HONORAIRES	2 095	4 095	-2 000	-48,84
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	87	53	34	65,24
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	382	188	194	103,27
PUBLICITES PUBLICATIONS, RELATIONS	382	188	194	103,27
DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	22	2 729	-2 706	-99,18
VOYAGES ET DEPALCEMENTS	22	2 729	-2 706	-99,18
FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	768	749	19	2,56
FRAIS POSTAUX ET TELECOM.	768	749	19	2,56
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	1 664	2 382	-719	-30,16
SERVICES BANCAIRES ET ASS	1 664	2 382	-719	-30,16
Total	9 500	22 047	-12 548	-66,91

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
TAXE APPRENTISSAGE	32		32	
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	179	229	-50	-21,79
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	925	497	428	86,12
Total	1 136	726	410	56,41
SALAIRES ET TRAITEMENTS				
SALAIRE DE BASE	32 616	30 846	1 770	5,74
VARIATION CONGÉS PAYÉS	1 778	4 291	-2 513	-58,57
Total	34 394	35 138	-744	-2,12
CHARGES SOCIALES				
URSSAF	1 261	1 186	74	6,28
VARIATION CHARGES SOCIALES CONGES P	59	172	-113	-65,63
Total	1 320	1 358	-38	-2,81
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS				
DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLE	167	167	0	0,01
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLE	418	418	0	0,00
Total	585	585	0	
AUTRES CHARGES				
PERTE SUR CREANCE IRRECOURVABLE		7 043	-7 043	-100,00
CHARGES DIV.GEST.COURANTE	249	14	235	1 664,07
Total	249	7 058	-6 809	-98,47
Total Charges d'exploitation	99 178	112 318	-13 140	-12,59

Documents de gestion

SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION

	Désignation	31/12/2023		31/12/2022		Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
		Montant	%	Montant	%		
+	Ventes de marchandises						
+	Production vendue	32 527	100,00	77 008	100,00	-44 481	-57,76
	CHIFFRE D'AFFAIRES	32 527	100,00	77 008	100,00	-44 481	-57,76
+	Production stockée						
+	Production immobilisée						
	ACTIVITÉ	32 527	100,00	77 008	100,00	-44 481	-57,76
-	Achats consommés	11 992	36,87	45 404	58,96	-33 412	-73,59
	MARGE BRUTE	20 535	63,13	31 604	41,04	-11 069	-35,02
	MARGE BRUTE	20 535	63,13	31 604	41,04	-11 069	-35,02
-	Autres achats et charges externes	9 500	29,21	22 047	28,63	-12 548	-56,91
	VALEUR AJOUTÉE	11 036	33,93	9 557	12,41	1 479	15,48
+	Subventions d'exploitation						
-	Impôts, taxes et versements assimilés	1 136	3,49	726	0,94	410	56,41
-	Charges de personnel	35 714	109,80	36 496	47,39	-781	-2,14
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-25 815	-79,36	-27 665	-35,93	1 851	-6,69
+	Reprises prov. et transferts de charges						
+	Autres produits d'exploitation	65	0,20	190	0,25	-125	-65,99
-	Dotations aux amortissements et provisions	585	1,80	585	0,76	0	
-	Autres charges d'exploitation	249	0,77	7 058	9,16	-6 809	-96,47
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-26 584	-81,73	-35 118	-45,60	8 534	-24,30
+	Bénéfice attribué ou perte transférée						
-	Perte supportée ou bénéfice transféré						
+	Produits financiers						
-	Charges financières						
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-26 584	-81,73	-35 118	-45,60	8 534	-24,30
+	Produits exceptionnels						
-	Charges exceptionnelles						
-	Participation des salariés						
-	Impôts sur les bénéfices						
	RÉSULTAT NET	-26 584	-81,73	-35 118	-45,60	8 534	-24,30

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			(2024) N° 2065	
Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition <input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société :			Adresse du siège social :	
2GYM 1402 RESIDENCES LES CARBETS C/O MME GAZA GERALDINE 97139 LES ABYMES				
SIRET	87939522600019			
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :	
1402 RESIDENCES LES CARBETS C/O MME GAZA GERALDINE 97139 LES ABYMES				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :				
SIRET				
B ACTIVITE				
Activités exercées	TRAVAUX DE CLIMATISATION		SI vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	26 584
	Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>			
	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	Autres PV imposables à 19% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/>	PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="text"/>
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations	Entreprise nouvelle, art.44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art.44 sexies-0 A <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies <input type="checkbox"/> Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de revitalisation rurale, art.44 quindecies <input type="checkbox"/> Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur art.44 octies A <input type="checkbox"/> Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodécies <input type="checkbox"/> SII cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire art.44 septdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art.244 quater W <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou COM, un CI représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%				
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%				
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)				
1. Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n°2258 (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case ci-contre :				
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de l'entité désignée :				
<input type="text"/> N° <input type="text"/>				
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case ci-contre :				
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de la société tête de groupe :				
<input type="text"/> N° <input type="text"/>				
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :				
<input type="text"/> N° <input type="text"/>				
H SI L'ENTREPRISE UTILISE UNE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE, COCHEZ LA CASE <input checked="" type="checkbox"/>				
Dans ce cas, nom du logiciel utilisé <input type="text"/> COGILOG				
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1736 du CGI. Vous trouverez les informations pour télédéclarer et les notices des filiales fiscales sur www.impots.gouv.fr				
Nom, adresse et téléphones :				
Du professionnel de l'expertise comptable : ..., 75 Lotissement Moulin à Eau, 97130 CAPESTERRE BELLE EAU, Tel. 0690322156				
Du conseil :				
Du CGA ou du viseur conventionné :				
N° d'agrément du CGA/OGMA/Viseur :				
CGA/OMGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Identité du déclarant :		
		Date: 01042024	Lieu: LES ABYMES	
		Qualité et nom du signataire:		
		Signature: MADAME GAZA GÉRALDINE, GERANT		
ECF <input type="checkbox"/>	Prestataire <input type="checkbox"/>			

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
------	--	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

Désignation de l'entreprise : 2GYM

Adresse de l'entreprise : 1402 RESIDENCES LES CARBETS C/O MME GAZA GERALDINE 97139 LES ABYMES

SIRET : 87939522600019

Exercice ouvert le : 01012023

et clos le : 31122023

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice déterminées au niveau du groupe fiscal	(a)	
EBITDA fiscal de l'exercice déterminé au niveau du groupe fiscal	(b)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre : $(a) - 30\% \times (b)$ et $(a) - 3\,000\,000\text{ €}$)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes) : $(c-1) - 75\% \times (c-1)$	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs déterminé au niveau du groupe fiscal en %	(d)	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	(e)	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : $75\% \times (c-1)$	(f)	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	(g)	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant une fois et demie les fonds propres	(h)	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier de l'année N-1)	(i)	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	(j)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : $(c-1) - (f)$ ou $(g) + \frac{1}{2} \times (h)$	(k)	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice : $(i) + (i\ bis) - (j) + (k)$	(l)	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	(m)				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	(n)				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	(o)				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	(p)				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	(q)				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	(r)				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à $(c-1) - (f)$

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et SIREN) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant du transfert.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse du principal établissement		Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
2GYM 1402 RESIDENCES LES CARBETS C/O MME GAZA GERALDINE 97139 LES ABYMES		
N° SIRET du principal établissement	Code APE	
87939522600019	4322B	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033 B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 591)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : $42\,500 \times \text{durée de l'exercice (en mois)} / 12$	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		

III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL

Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n° 2065	
--	--

IV. PLUS-VALUE NETTE À LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19 %

Total des lignes (d-j-k), report du cadre C-2 de l'imprimé n° 2065	
--	--

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

- (1) La plus-value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun.
- (2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus-value nette à long terme de l'exercice.

2024	Zones Franches Urbaines Fiche de calcul (recto)	DRESZUREC
------	--	-----------

Désignation de l'entreprise : 2GYM

Adresse de l'entreprise : 1402 RESIDENCES LES CARBETS C/O MME GAZA GERALDINE 97139 LES ABYMES

SIRET : 87939522600019

Exercice ouvert le : 01012023

et clos le : 31122023

Site d'implantation de l'activité exercée en zone franche urbaine (ZFU)

Nature de l'implantation en ZFU (établissement, agence, magasin, cabinet...)	
---	--

Bénéfice et plus-value nette à long terme après imputation des déficits et des produits imposables		Taux normal		Taux réduit	
Bénéfice après imputation des déficits antérieurs encore reportables		RA			
Plus-value nette à long terme après imputation des déficits ou de la moins-value nette à long terme reportables				SA	
Produits bruts taxables à déduire	Produits des actions	RB			
	Résultat des sociétés relevant du régime fiscal des sociétés de personnes (CGI, art. 8)	RC		SC	
	Résultat des cessions de titres du portefeuille	RD		SD	
	Subventions, libéralités et abandons de créances	RE			
	Excédent financier	RF			
	Redevances de la propriété industrielle et commerciale qui n'ont pas leur origine dans l'activité exercée en ZFU	RG		SG	
Totaux (lignes RB à RG et SC à SG)		RH		SH	
Bénéfice après déduction des produits imposables (RA–RH)		RI			
Plus-value nette à long terme après déduction des produits imposables (SA–SH)				SI	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

2024	Zones Franches Urbaines Fiche de calcul (verso)	DRESZFUVER
------	---	------------

Prorata applicable au bénéfice du contribuable n'exerçant pas toute son activité en ZFU

Désignation de l'entreprise : 2GYM
 Adresse de l'entreprise : 1402 RESIDENCES LES CARBETS C/O MME GAZA GERALDINE 97139 LES ABYMES
 SIRET : 87939522600019 Exercice ouvert le : 01012023 et clos le : 31122023

Montant hors taxe du chiffre d'affaires ou des recettes réalisées en zone	A	
Montant total hors taxes du chiffre d'affaires ou des recettes	B	
Part du CA ou de recettes hors taxes réalisés en zone dans le montant total du CA ou des recettes (%)	N	

Bénéfice et plus-value nette à long terme susceptibles d'être exonérées		Taux normal	Taux réduit
Bénéfice après déduction des produits imposables	RI		
Plus-value nette à long terme après déduction des produits imposables			SI
Bénéfice susceptible d'être exonéré (RI x N)	Y		
Bénéfice susceptible de faire l'objet d'un abattement	60 %	Y1	
	40 %	Y2	
	20 %	Y3	
Plus-value nette à long terme susceptible d'être exonérée (SI x N)			Z
Plus-value nette à long terme susceptible d'être exonérée	60 %		Z1
	40 %		Z2
	20 %		Z3

RECAPITULATIF

Plafonnement du bénéfice et de la plus-value nette à long terme exonérés		Taux normal	Taux réduit
Bénéfice exonéré (report de la case RI ou Y et/ou Y1 et/ou Y2 et/ou Y3 pour un montant maximum de "montant du plafond en vigueur")	XC		
Plus-value nette à long terme exonéré (report de la case SI ou Z et/ou Z1 et/ou Z2 et/ou Y3 dans le limite de "montant du plafond en vigueur" - XC)			XD
Bénéfice et plus-value nette à long terme taxables		Taux normal	Taux réduit
Bénéfice imposable (RA-XC)	XE		
Plus-value nette à long terme imposable (SA-XD)			XF

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise 2GYM Néant *

Adresse de l'entreprise 1402 RESIDENCES LES CARBETS C/O MME GAZA GERALDINE 97139 LES ABYMES

SIRET 8 7 9 3 9 5 2 2 6 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

		Exercice N c/o le 3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 c/o le 3 1 1 2 2 0 2 2		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*}	010	012			
		014	500	016	47	
	Immobilisations corporelles*	028	1 264	030	1 264	
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	1 764	048	1 718	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
	Marchandises*	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)}	068	6 615	070	6 615	11 554
		072	6 000	074	6 000	6 000
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	566	086	566	694
Charges constatées d'avance*	092	3 824	094	3 824	3 598	
	Total II	096	17 006	098	17 006	
	Total général (I + II)	110	18 770	112	17 052	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		7 500	7 500	
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134		(35 172)	(54)	
	Résultat de l'exercice	136		(26 584)	(35 118)	
		Total I	142	(54 256)	(27 672)	
	Provisions pour risques et charges Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		8 359	16 508	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA : 169 5 418)	172		48 115	26 604	
	Comptes courants d'associés	173		12 655	5 258	
	Autres dettes	175		2 180	1 780	
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	71 309	50 150		
	Total général (I + II + III)	180	17 052	22 478		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **2GYM** Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	35 172
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	35 172
Déficits de l'exercice	860	26 584
Total des déficits restant à reporter	870	61 756

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	325	381	
	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	326	380	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	1 218
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	447
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2GYM		Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 clos le		3 1 1 2 2 0 2 2		Néant * <input type="checkbox"/>		
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209				210							
	Production vendue	{	biens		dont export et livraisons		215		214		18 199		47 797			
			services*		intracommunautaires		217		218		14 328		29 212			
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222							
	Production immobilisée*								224							
	Subventions d'exploitation reçues								226							
	Autres produits								230		65		190			
								232		32 592		77 198				
								234								
								236								
								238		11 992		45 404				
								240								
								242		9 500		22 047				
								244		1 136		726				
								250		34 453		35 309				
								252		1 261		1 186				
								254		585		585				
								258								
								262		249		7 058				
								264		59 176		112 316				
								270		(26 584)		(35 118)				
								280								
								290								
								294								
								300								
								306								
								310		(26 584)		(35 118)				
								312				26 584				
								314								
								316								
								318								
								322								
								324								
								330								
								247								
								248								
								249								
								998								
								999								
								997								
								986								
								987								
								989								
								138								
								344								
								643								
								647								
								641								
								352				26 584				
								356								
								360								
								370				26 584				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (Notice BIC RS).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C
2024Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2GYM

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	500	412		414		416	500		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 264	472		474		476	1 264		
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL		490	1 764	492		494		496	1 764		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
		Fonds commercial		495		497		498		499	
		Autres immobilisations incorporelles		500	287	502	167	504		506	453
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512			514		516	
	Constructions		520		522			524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532			534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542			544		546	
	Matériel de transport		550		552			554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560	846	562	418	564		566	1 264	
TOTAL		570	1 133	572	585	574		576	1 718		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	(1)				(2)	(3)	(4)	Court terme *	Long terme		
(5)		19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)							
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

5

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E 2024

2GYM		Néant * <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le :	01012023	et clos le :	31122023
		Durée en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, reportez un montant à égal à 0 au cadre C du n° 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148, des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 7 9 3 9 5 2 2 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2GYM

ADRESSE (voie) 1402 RESIDENCES LES CARBETS C/O MME GAZA GERALDINE

CODE POSTAL 97139 VILLE LES ABYMES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille GAZA Prénom(s) GERALDINE

Nom d'usage [] % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 08/04/1980 N° Département 971 Commune POINTE A PITRE Pays FRANCE

Adresse : N° 1402 Voie RESIDENCE LES CARBETS

Code Postal 97139 Commune LES ABYMES Pays []

Titre (2) M Nom de famille MIATH Prénom(s) YVAN

Nom d'usage [] % de détention 60,00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 20/03/1964 N° Département 971 Commune POINTE A PITRE Pays FRANCE

Adresse : N° [] Voie SECTION GOYAVE BESSON

Code Postal 97190 Commune LE GOSIER Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

8 7 9 3 9 5 2 2 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2GYM

ADRESSE (voie)

1402 RESIDENCES LES CARBETS C/O MME GAZA GERALDINE

CODE POSTAL

97139

VILLE

LES ABYMES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	0
--	-----	---

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise 2GYM

du 01012023

Adresse 1402 RESIDENCES LES CARBETS C/O MME GAZA GERALDINE 97139 LES ABYMES

au 31122023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM, EMPLOI OCCUPÉ ET ADRESSE COMPLÈTE								
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyage et de déplacement (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑪	
- de l'exercice 2023 (total col. 9 + total col. 10) ⑫		- de l'exercice ⑫ 2023	
- de l'exercice précédent ⑬		- de l'exercice précédent ⑬	
Nom et qualité du MME GAZA GÉRALDINE, GERANT		À LES ABYMES	le 01042024
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

